



© LPO Vienne J Tillier

# Réaménagement écologique du plan d'eau de Saint-Cyr



## RETOURS D'EXPÉRIENCES

# Restauration

RESTAURATION

### 1 Présentation générale

SUPERFICIE

**40** ha

DATE DE RÉALISATION

**2007-2009**

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

Région Poitou-Charentes  
Département de la Vienne  
Commune de Saint-Cyr

TYPE DE MILIEU  
CONCERNÉ PAR L'ACTION

Gravières

ENJEU ASSOCIÉ  
À CETTE EXPÉRIENCE

Réhabilitation des milieux  
anthropisés





## Contexte

### CADRE DU PROJET

Plan Loire grandeur nature 2007  
2013

### COÛT TOTAL

**1 287 000**

euros

### FINANCEURS

AELB, Conseil régional Poitou-  
Charentes, Conseil général de la  
Vienne.

### PARTENAIRES

Syndicat mixte pour  
l'aménagement du seuil du  
Poitou, Société anonyme de  
gestion et d'animation du parc  
de loisirs de Saint-Cyr, Institut  
de Larnay, Centre de ressources  
expérimental pour enfants et  
adultes sourds-aveugles

## Structure

**NOM** : Ligue pour la protection des oiseaux de la Vienne

**ADRESSE** : ZI de la république 2, espace 10Bât D2 17, rue Albin Haller 86000 Poitiers

**TÉLÉPHONE** : 05 49 88 55 22

**EMAIL** : vienne@lpo.fr

**CONTACT** : Solange Fradet

**SITE WEB** : <http://vienne.lpo.fr>

## Descriptif de la structure

La LPO Vienne est une délégation départementale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, association loi de 1901, dont le but est d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

## 2 Site d'intervention



© LPO Vienne / Tillet

LE LAC DE SAINT CYR ET LA ZONE CONCERNÉE PAR LE PROJET

Situé sur un ancien méandre du Clain comblé au fil des périodes géologiques par les sables et graviers, le lac de Saint-Cyr est le fruit de l'exploitation d'une carrière qui a duré plus d'une trentaine d'années, entre 1960 et 1992. Il est aujourd'hui le plus vaste plan d'eau du département de la Vienne (près de 85 ha en eau sur un site de 300 ha). Une superficie de 97,04 ha est inventoriée ZNIEFF de type 1. L'important « effet miroir » qu'il produit attire une grande variété d'oiseaux d'eau lors de leur migration sur les axes Vienne et Clain. En 1981, le suivi ornithologique du lac et de ses abords révèle un site majeur pour l'avifaune avec plus de 130 espèces observées ! En 1985, une partie du lac est transformée en véritable parc de loisirs (voile, golf, baignade, équitation, marche...), accueillant quelque 300 000 personnes par an.

## 3 Enjeux

Suite à l'importante fréquentation du site, il naît l'idée d'une « réserve ornithologique » au niveau de la rive nord-ouest du site pour constituer un site refuge pour les oiseaux. Toutefois, de par son origine, le site présentait un paysage assez minéral. En outre, la configuration du plan d'eau (berges abruptes, profondeur moyenne de 4 m) et la quasi absence de végétation rivulaire limitaient considérablement les capacités d'accueil des oiseaux.

### Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ un **réaménagement paysager** pour donner au site un aspect lacustre plus naturel
- ▶ un réaménagement biologique afin d'**améliorer les conditions de nidification et les capacités d'accueil** des oiseaux d'eau
- ▶ le développement du **tourisme de nature**, à travers des équipements d'accueil adaptés à tout type de public

## 4 Actions mises en œuvre

Projetée en 2002, la réserve ornithologique est définitivement adoptée par les élus locaux en 2005. Par la suite, études complémentaires et demandes d'autorisation réglementaires (dossier d'impact dans le cadre de la loi sur l'eau, étude hydrogéologique, autorisation de travaux, demande de défrichage, permis de construire...) se succèdent jusqu'en janvier 2007, quand est donné le premier coup de pelle ! Plus de 300 000 m<sup>3</sup> de terres et graviers ont été pelletés et remodelés. L'ancienne peupleraie a été arrachée pour laisser place à 9 ha de prairie humide. Les anciens bassins de pêche ont été remplacés par un enchevêtrement de nappes d'eau et d'îlots.

Les berges ont été modelées en pentes douces et sinueuses pour permettre aux herbiers aquatiques, roselières et saulaies de s'installer. Un labyrinthe d'arbustes à baies a été planté. Des chenaux et fossés ont été creusés qui guident les promeneurs sur le chemin des six observatoires, à travers deux parcours : un chemin d'accès libre et un autre réservé à un accès accompagné par un guide naturaliste de la LPO Vienne. De multiples équipements d'accueil ont également été installés, adaptés aux personnes en situation de handicap : cheminements aux pentes douces avec marquages au sol et différences de niveau avec les abords, observatoires avec portes élargies pour le passage des personnes en fauteuils roulants, signalétique avec traduction en braille des textes, plans en relief aux entrées du site pour permettre de se représenter l'ensemble de la réserve.



© LPO Vienne J. Tillet

LA ZONE APRÈS RESTAURATION

## Perspectives

La LPO Vienne participe aujourd'hui à la gestion de quatre autres sablières : l'Ecotière (Bellefonds), le plan d'eau de Laumont (Naintré), la Sablière de la Rallerie (Goux) et la carrière des Terres du Vieux-Bellefonds (Bonneuil-Matours).



© o.bilbaud/SAGA

STERNE PIERREGARIN

## Résultats

**158** espèces d'oiseaux

**300 000** m<sup>2</sup>  
DE TERRES REMODELÉS.

**9 ha**  
DE PRAIRIES HUMIDES CREES.

**23 000**  
VISITEURS ANNUELS.

Plus de **3500**  
personnes sensibilisées  
de 2009 à 2013